

GRADE DE REFERENCE	INDICE N.M. DEBUT	INDICE N.M. FIN	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS	NOMBRE DE POSTES NON PERMANENTS	POSTE + AGENT
1 / AJUSTEMENTS suite à des vacances de poste ou à l'évolution des missions					
Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale					
Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	295	355	-1		
Adjoint d'animation 1 ^{ère} classe	298	413	1		
Direction des Ressources Humaines					
Rédacteur Territorial Chef	377	514	-1		
Technicien principal 1 ^{ère} classe	404	660	1		
Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	295	355	-2		
Rédacteur Territorial	298	463	2		
2- MESURES NOUVELLES - CREATIONS NETTES					
1/ Créations nettes suite au programme de résorption de l'emploi précaire					
Direction des Temps de l'Enfant					
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	295	355	1		
Direction des Manifestations Publiques					
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	295	355	1		
Direction des Ressources Humaines					
Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	295	355	1		
Direction de l'Accueil des Publics					
Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	295	355	1		
Direction du Développement Culturel					
Adjoint du Patrimoine 2 ^{ème} classe	295	355	1,8		
Direction du Développement Culturel - Bibliothèques					
Adjoint du Patrimoine 2 ^{ème} classe	295	355	2		
Direction de la Tranquillité Publique					
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	295	355	1		

GRADE DE REFERENCE	INDICE N.M. DEBUT	INDICE N.M. FIN	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS	NOMBRE DE POSTES NON PERMANENTS	POSTE + AGENT
2/ Créations nettes					
Direction du Développement Durable					
Ingénieur Territorial	349	658		1	
Pôle Proximité, Solidarité et Citoyenneté					
Directeur Général Adjoint 40.000 à 150.000 habitants	543	821	1		
3/ Transfert des postes restauration collective au budget annexe					
Direction des Temps de l'Enfant					
Ingénieur Territorial	349	658	-1		
Ingénieur Principal	395	783	-1		
Rédacteur Territorial	298	463	-2		
Technicien principal 1 ^{ère} classe	404	660	-1		
Technicien principal 2 ^{ème} classe	327	515	-2		
Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	296	369	-1		
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	295	355	-7,8		
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	297	392	-7		
Agent de Maîtrise	297	392	-3		
Agent de Maîtrise Principal	325	453	-1		
			-16,0	1,0	